

le public, si le Czard dans cette négociation, n'a pas eu plutôt ses interêts en vûe, que ceux des Polonois, ni même ceux du Roi Auguste. Je me contente de tirer le *Rideau* qui couvroit le *Miroir* de la fine politique du Czard, pour laisser la liberté à ceux qui sont capables d'en juger, d'y examiner le *passé*, le *present*, & l'*avenir*, que le même miroir represente en *perspective*, dans un loingtain assés à portée, pour ceux qui n'ont pas la *vûe de la raison* offusquée par les *tenebres de la prévention*, ou de l'*ignorance*.

IV. On s'est déjà aperçû que les Confederéz, du moins la plupart d'entr'eux, n'ont pas une parfaite confiance au Czard; que sa mediation leur est suspecte, & qu'on le voit plus porté à favoriser le parti des Saxons que celui de la Republique Polonoise. Il ne faut pour être convaincu de cette verité, que réfléchir tant soit peu sur la menace que le Prince Dolhoruki, Ministre Plenipotentiaire du Czard au Congrez de Lublin fit aux Confederéz dans cette Assemblée. Ceux-ci soutenant les droits de leur Patrie, & les loix du Royaume, en demandant reparation de tous les dommages & violations commises par les Saxons; & voulant faire punir ceux de leurs Compatriotes qui les avoient favorisez, nottamment le Grand General de la Couronne. Le Prince Dolhoruki declara au nom du Czard, son Maître, que Sa M. renonceroit au titre de Mediateur, & qu'elle joindroit ses Troupes à celles du Roi Auguste, à moins qu'on ne convint bientôt d'un accord commodément conforme au projet que

*Menaces
de l'Ambas-
sadeur Mos-
covite, con-
tre les Polo-
nois assen-
blez à Lu-
blin.*